



11 passage de Flandre
75019 Paris
aubagageducanal@gmail.com
Siret : 831 694 807 000 15

L'association Au bagage du canal porte un nouveau projet solidaire dans le 19^e arrondissement de Paris

Nos valeurs

L'association **Au bagage du canal** s'appuie sur des valeurs qui contribuent à fonder ses actions : accueil, lien social, solidarité, lutte contre les inégalités, valorisation de la personne.

Nos objectifs

Pour les personnes sans domicile fixe

- Avoir un lieu pour mettre à l'abri leurs effets personnels en toute sécurité,
- Recevoir un accueil bienveillant et disposer d'un espace convivial, respectueux de chacun
- Pouvoir échanger et partager pour un meilleur « vivre ensemble »,
- Bénéficier d'un soutien en lien avec les partenaires sociaux.

Pour les habitants du quartier

- Renforcer les liens de voisinage,
- Inviter à changer le regard sur les personnes sans domicile fixe,
- Donner l'opportunité de manifester sa solidarité.

La bagagerie

L'espace bagagerie

La bagagerie dépasse la simple prestation de consigne. Elle offre 45 casiers personnels. Divers équipements sont mis à la disposition des personnes : espace sanitaire et de déshabillage, ordinateurs avec la possibilité d'utiliser internet, prises pour recharger les téléphones portable etc.

La bagagerie c'est aussi un espace de détente et un lieu de rencontre où il est possible de participer à la vie de l'association.

Le fonctionnement des permanences d'accueil

Toute personne sans domicile fixe est accueillie et bénéficie d'une écoute. Les personnes désireuses de disposer d'un casier sont présentées par une association ou un organisme à caractère social, partenaires de la bagagerie.

Les permanences sont assurées par 2 bénévoles qui bénéficient, dès leur prise de fonction, d'un accompagnement et d'une formation.

L'objectif à atteindre est de mettre en place 2 permanences par jour, toute l'année, de 7h30 à 9h30 et de 18h30 à 20h30.

L'ouverture de la bagagerie est prévue en novembre 2018. Le rythme des permanences sera lié au nombre de bénévoles disponibles.

Historique

En 2015, La proposition de création d'une bagagerie dans le cadre du budget participatif a été déposée par 2 conseils de quartier « Pont de Flandre » et « La Villette ».

Les habitants de ces quartiers étaient préoccupés par la situation des personnes à la rue et cherchaient ensemble à améliorer leurs conditions de vie.

L'association **Au bagage du canal** est créée en juin 2017. Elle est constituée de 12 administrateurs engagés dans le projet de création de la bagagerie et mobilisés par sa mise en œuvre.

Le projet est fortement soutenu par la Mairie du 19^e arrondissement, la DASES (Direction de l'Action Sociale, de l'enfance et de la Santé) et la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)

L'association reste à la recherche de compléments de financement pour son fonctionnement (mécénat, dons...) et de contributions logistiques.

L'association **Au bagage du canal** s'appuie sur les associations et les structures sociales chargées d'identifier et de relayer les candidatures des usagers puis, si nécessaire, les orienter et les accompagner dans leurs démarches avec l'appui des structures sociales.

Enfin, l'association Au bagage du canal fait partie du réseau des bagageries parisiennes.

La mobilisation bénévole

L'association **Au bagage du canal** est exclusivement composée de personnes bénévoles. Elle souhaite compléter son équipe d'une quarantaine de personnes afin de garder une souplesse d'emploi du temps.

Une charte du bénévolat précise la place qui est faite à chaque bénévole dans son rôle d'accueillant ainsi que les conditions d'une participation active et valorisante.

L'association s'engage à accompagner les bénévoles et à leur proposer des temps de formation.